

Belle VUE

journal de nos quartiers

Février - mars 2007

N° 58

www.brest-bellevue.net

le site du quartier de Bellevue



Carte de vœux réalisée par Annick Bouchard

Sommaire :

Le centre commercial Kergoat : page 2

Le groupe scolaire de Kerhallet : page 3

Un nouveau directeur à la Maison de quartier : page 4

Bellevue Solidaire : page 4

Les Amitiés d'Armor : page 5

Thé dansant à Bellevue : page 7

Activités au centre social : page 7

Actualité commerciale : page 7

Bellevue s'expose : page 8

Infos conseil consultatif de quartier : page 8

Dossier en pages centrales : regards croisés sur nos aînés

Le journal Bellevue se saisit d'une préoccupation qui ne fait pas la une des médias mais interpelle au quotidien beaucoup d'entre nous : l'allongement de la vie.

C'est un des phénomènes de société qui commence timidement à sortir de l'anonymat. Le dossier de cette édition, évoquant l'impact de cette mutation sur Bellevue, a été réalisé en rencontrant l'ensemble des partenaires concernés qui ont en charge la mission de service public. Mission qui a pour objectif d'assurer, pour chacun de nos aînés, la liberté de choisir son mode de vie, comme le précise la Charte des Droits et Libertés de la personne âgée dépendante.

Edito

La nouvelle année est déjà bien entamée mais il n'est pas trop tard pour vous adresser les meilleurs vœux de Parlons-en !

Que vous souhaiter ? Santé, amour, bonheur, argent, un environnement agréable.... enfin tout ce qui peut vous donner constamment envie, de voir la vie du quotidien avec un sourire.

Notre quartier s'embellit d'année en année, son journal est là pour le faire connaître partout, son site reçoit de nombreux visiteurs. Il nous appartient à nous, habitants, d'aller encore plus loin et de faire vivre tout cela.

Apportez-nous vos idées, vos suggestions, venez nous voir, nous sommes à votre écoute.

Bloavez mad !



Agenda

Kerdigemer :

Vendredi 9 février : concours de belote

Vendredi 16 mars : Loto

Maison de quartier, espace Léo Ferré :

Vendredi 2 février : Bruno Nevez Quartet, 21 h, entrée 5 euros

Samedi 3 février : Chicken Robbers (reggae) , Direct Son Mandingue (percussions ouest africaines, Obrigatao (samba), 21 h , entrée 5 euros

Vendredi 9 février : Hommage à Bob Marley avec Ghetto Vibes posse, Selecta Dam's, dj Dia, dj Faboo et Mc Micky Lion, 20 h entrée 5 euros
Renseignements au 02 98 03 37 37

Centre social :

Vendredi 2 février : AG Vie libre à 20 h 30

Samedi 10 février : festival OUPS le théâtre dans les quartiers à 17 h salle Outremer

Lundi 26 février : Couleur café, loto

Lundi 12 février et 12 mars : braderie

Apprivoiser la différence : le vieillissement

Les personnes âgées, nous les rencontrons dans nos immeubles, nos rues, sur les places, dans les magasins du quartier. Certaines sont encore alertes et indépendantes. D'autres sont soutenues dans leur vie quotidienne par leurs proches, leurs voisins, des professionnels ou vivent dans les maisons de retraite de Kerlevenez, Kerdigemer ou de la périphérie brestoise.

Quand nous leur rendons visite, des regards s'éclairent, des gestes amicaux ou affectueux s'échangent, des dialogues s'instaurent, des liens se créent.

L'appréhension de la première rencontre s'éloigne et on se surprend à souhaiter les prochaines entrevues.

Jacqueline Guibon

Ces villes qui font nos rues

Lorient : Chef lieu d'arrondissement du Morbihan sur la ria formée par les embouchures du Scorff et du Blavet. 61 844 habitants (Lorientais). Port militaire, de pêche, constructions navales, festival interceltique, musée de la mer.

Dunkerque : Chef lieu d'arrondissement du Nord. 72 333 habitants (Dunkerquois). Port actif sur la mer du Nord relié à l'agglomération de Valenciennes par un canal à grand gabarit. Sidérurgies, industries chimiques, musée des beaux-arts contemporains et musée portuaire. Enjeu d'une violente bataille en 1940 qui permit le rembarquement pour l'Angleterre de près de 340 000 soldats alliés.

Malou Cariou

Centre commercial de Kergoat

Cela fait un an que les travaux de rénovation du centre commercial ont commencé et l'essentiel était terminé l'été dernier.

Rappelons que ces travaux, d'un montant de 900 000 euros, financés par la ville de Brest et BMO, avaient pour but de redonner une qualité de vie à ce secteur de Bellevue afin de maintenir sur place les commerces de proximité. Ce chantier était prévu pour une durée de six mois. Ce qui a été réalisé est généralement satisfaisant.

Hélas depuis septembre, plus rien ne bouge ! La partie de l'auvent malencontreusement abattue au début des travaux et l'ancienne papeterie ne sont pas réparées. La Générale Immobilière, syndic des propriétaires des commerces a tardé pour faire la

demande de remboursement aux assurances, ce qui explique le retard pris pour finir les travaux.

La population du quartier serait heureuse que ces travaux soient enfin terminés et que l'on puisse procéder à l'inauguration.

Claude Bouchard



Le Tourisme Solidaire

Dernièrement des voyageurs ayant séjourné au Burkina-Faso avec l'association Tourisme et développement solidaire ont apporté leurs témoignages au centre social de Bellevue lors d'une soirée dont le thème était : "le Tourisme Solidaire".

Après une projection de photos faisant découvrir cette forme de tourisme, une voyageuse a précisé les buts de cette association :

- faire découvrir aux visiteurs la vie des villages au quotidien par un tourisme de proximité,

- de mettre en place des actions aidant les communautés des pays du tiers monde à prendre en charge leur propre développement. (20 % du prix du séjour est affecté à des réalisations dans les villages qui accueillent : création d'une

maternité, logements pour les instituteurs, aide à l'assainissement des villages, ...)

Une charte définit les droits des voyageurs, des populations des villages concernés et de l'association.

Cette présentation s'est prolongée par un débat durant lequel les participants ont manifesté leur intérêt pour ce genre de tourisme.

Contact : tel 02 41 25 23 66

Jean-Louis Vennèguès



Le collège de Kerhallet : 93,67 % de réussite au brevet des collèges !



de gauche à droite, Guy Lardic, directeur adjoint en charge de la Segpa, Gabriel Schmidt, principal et Philippe Leguet, directeur adjoint en charge du collège

Dans quelques semaines, les familles procéderont à la préinscription de leurs enfants en 6ème de collège pour la rentrée 2007.

Pour le quartier de Bellevue, le collège de secteur est Kerhallet, situé au 3, rue de Touraine.

Le mot du Principal

Je voudrais dire ici toute la fierté que j'éprouve à diriger cet établissement, tant celui-ci a des atouts considérables et offre des possibilités de réussite et d'épanouissement à vos enfants :

- les agents se donnent sans compter pour offrir aux enfants des locaux agréables, bien entretenus, et un service de restauration de qualité.
- l'équipe vie scolaire, grâce à son efficacité, renforcée par l'application sans faille d'un nouveau Règlement Intérieur, permet d'installer et de maintenir un climat calme et respectueux.
- les enseignants, en s'appuyant sur un projet d'établissement fort et cohérent, s'attachent à mener chaque enfant à son point d'excellence.
- l'équipe administrative, quant à elle, ne ménage pas ses efforts pour rendre à ce collège toute la place qu'il mérite et permettre aux parents de s'y sentir à l'aise.

Le nombre et la diversité des dispositifs pédagogiques, éducatifs et culturels, notamment, est impressionnant. Je ne citerai que les classes bilingue, les sections européennes, l'organisation de voyages en France (Périgord) ou à l'étranger (Angleterre, Allemagne, Suède), la section sportive patinage, l'association sportive, les dispositifs d'aide individualisée dès la 6ème avec un renforcement des horaires de français et de mathématiques qui permettent le travail en petits groupes, une nouvelle organisation du travail en 5ème, l'entraînement aux examens pour les élèves de 3ème, une politique culturelle dynamique (classes à « projet artistique et culturel » dès la 6ème), le labo photo, le foyer des élèves, etc. : tout ce dont un collégien peut avoir besoin, et même au-delà, il le trouve à Kerhallet.

Et je puis vous affirmer que personne, dans notre collège, n'oublie une chose : c'est que toute notre énergie ne doit être tournée que vers la réussite des élèves.

Résultat : 93,67% de réussite au brevet des collèges à la session de juin 2006 (le taux de réussite est en constante augmentation depuis trois ans).

Voilà pourquoi je suis fier de diriger cet établissement et pourquoi je souhaitais partager cette fierté avec vous.

Car cet établissement, c'est le vôtre.

Vous pouvez me contacter au 02 98 03 12 41

Le Principal, Gabriel Schmidt



La chorale de Ker Digemer : un nouveau CD



Comme tous les ans, la chorale de Ker Digemer a présenté son concert de fin d'année le vendredi 29 décembre.

Cela a été l'occasion de fêter la prochaine sortie de son 4ème enregistrement CD qui comporte 11 titres et qui devrait sortir courant janvier 2007.

Cette chorale, composée de

trente-deux choristes dont vingt et un non résidants, ne compte que cinq voix masculines. Elle est dirigée par Philippe Appriou.

Comme toujours, ce fut un moment très agréable et apprécié par un public très fidèle qui remplissait la salle à manger de la résidence.

Claude Bouchard

Bellevue Solidaire

L'édition 2006 a été un bon cru : elle a permis la remise de 10 303,02 euros à l'AFM Téléthon ! Bravo à tous les bénévoles qui ont contribué à récolter cette somme importante, merci aux habitants de Bellevue pour leur générosité et leur soutien à l'action de Bellevue Solidaire. De nombreux temps forts ont ponctué cette édition : l'exposition de peintures avec Jean-Jacques Barzic qui avait accepté de parrainer l'édition 2006 et où pas moins de 200 visiteurs sont venus admirer les œuvres des amateurs, le défi crêpes (plus de 4000 crêpes vendues), la boutique du Téléthon où tout a pratiquement été vendu sans oublier les différentes animations dans les structures et résidences du quartier. Rendez-vous en décembre 2007 pour la 10e édition de Bellevue Solidaire.

Philippe Chagniot



Jean-Philippe Demolder : nouveau directeur de la maison de quartier

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Jean-Philippe Demolder et je viens du Maine et Loire où j'étais directeur de la délégation de service publique de la commune de Trélazé.

Pouvez-vous nous tracer votre vie professionnelle en quelques lignes ?

Je suis salarié de Léo Lagrange depuis 1991, mais avant j'ai exercé la fonction d'illustrateur indépendant.

Chez Léo Lagrange, j'ai commencé à la MPT du Guelmeur comme animateur, puis je me suis orienté vers la formation professionnelle de 1993 à 1999 au sein de l'Apli (Atelier permanent de lutte contre l'illettrisme)

Pour vous c'est quoi une maison de quartier ?

C'est un équipement avec plusieurs missions :

- mettre en place d'ateliers sociaux culturels.
- poursuivre le soutien à la vie associative.
- développer une mission culturelle avec l'espace Léo Ferré.

Avez vous des projets pour notre quartier ?

Je souhaiterais développer et travailler avec le conseil d'administration sur les projets associatifs de l'équipement.

Il faut travailler les uns avec les autres en partenariat. L'intérêt est de multiplier la diversité des activités et la complémentarité des équipements.

Yvan Le Duff



Collectif des journaux de quartier

Bellevue Journal de nos quartiers fait partie du Collectif des journaux de quartiers brestois. Dernièrement ce collectif a été heureux d'accueillir un nouvel arrivant : le St Marc Quoi ?

Créé il y a une dizaine d'années, ce collectif est coordonné par le Service culturel de la FOL, sous la houlette de Sylvaine Mouton-Hamon et le service Démocratie locale de la ville de Brest, dirigé par Michel Briand, adjoint au maire. Il est composé actuellement de neuf journaux de quartiers. Le collectif a pour objectif d'améliorer l'autonomie des comités de rédaction en les aidant à acquérir les compétences nécessaires à la réalisation des journaux ; d'inciter de nouvelles personnes à s'investir dans le journal de leur quartier et de réfléchir collectivement à l'impact de cette forme d'expression citoyenne. Régulièrement le collectif met en place des sessions de formation à l'écriture journalistique, à la mise en page, à Internet, à la prise de photo...

Valérie Bella, Joël Menec et Christine Pellen du St Marc Quoi ? soulignent que leur adhésion au collectif, par la signature de la charte leur donne une reconnaissance sur la place publique et se veulent rédacteurs d'un journal qui informe les habitants du

grand Saint Marc. Dominique Marquis, notre rédactrice en chef de "Bellevue, journal de nos quartiers", était présente à la signature de la charte.

Le comité de rédaction



Entourée (de gauche à droite) de Dominique Marquis (Bellevue), Hervé Lestideau (service culturel), Michel Briand (démocratie locale et citoyenneté), Sylvaine Mouton Hamon et Joël Menec (St Marc Quoi?), Valérie Bella signe la charte.

Les Amitiés d'Armor : une nouvelle direction générale

Association à but non lucratif dont le siège se situe à Brest, les Amitiés d'Armor ont pour objectif de promouvoir et favoriser des œuvres et institutions à caractère social, sanitaire et culturel. L'association gère dans le Finistère des établissements et des services au bénéfice des personnes âgées, des jeunes et des personnes handicapées.

Depuis son origine en 1957, l'association a toujours eu pour objectif de répondre aux besoins de la population. Elle a ainsi créé au fil des ans plus de 20 établissements et services au bénéfice des jeunes, des personnes âgées ou handicapées et bientôt des enfants avec l'ouverture à Brest d'une structure multi-accueil pour les 0 – 6 ans.

D'ici l'été 2007, la direction générale des Amitiés d'Armor sera transférée rue de Lanrédec. Au fil des années, la nécessité d'une logique d'entreprise a amené l'association à disposer des services d'une direction générale de mieux en mieux structurée. Ceci pour répondre à la diversité et à l'accroissement des besoins des établissements dont les directeurs s'appuient sur les expertises dans divers domaines, leur permettant, au sein des établissements et services, de donner la priorité à la qualité de l'accompagnement des résidents ou bénéficiaires à domicile des prestations de l'association.

Depuis plusieurs années, les locaux se devaient d'évoluer afin de répondre à cette nécessité : l'association étant propriétaire depuis plus de 15 ans, d'un terrain rue de Lanrédec, c'est finalement l'option de construction d'un nouveau bâtiment très fonctionnel qui a été retenue.

L'association disposera ainsi d'un nouveau siège social où travaillera l'équipe de la Direction Générale, composée d'une trentaine de personnes.

« Ce transfert permettra d'une part à la résidence Ker Digemer, dirigée avec compétence par Hervelyne Lannuzel, d'améliorer les locaux ouverts au bénéfice des personnes traumatisées crâniennes fréquentant l'accueil de jour mais aussi des jeunes du FJT, ceci tant au niveau des fonctionnalités que de l'agrément, d'autre part de réserver des locaux au fonctionnement permanent de l'association «Armor Formation» en proposant des salles de réunions et un service de restauration pour la mise en place de sessions de formation continue. » souligne Pierre Léaustic, président de l'association.

2007 sera donc une année exceptionnelle : l'association fêtera également ses 50 ans !!! Tout au long de cette année, des manifestations festives seront organisées dans les résidences pour marquer cet événement, avec pour point d'orgue : l'inauguration de la nouvelle direction générale le 28 septembre prochain.

<http://www.amities-armor.asso.fr/index.php>



2006...Bonjour 2007

Notre quartier en entrant dans l'hiver a vu le feuillage des arbres se parer de couleurs automnales, Sans doute pour se faire pardonner le dépouillement qu'ils offriront jusqu'au printemps. Depuis le changement d'horaire nos soirées sont entrées dans la nuit. Telle une vieille dame respectée, 2006 nous a tiré sa révérence.

Loin d'afficher un aspect tristounet Bellevue s'est illuminé. Sur la place Napoléon III l'éclairage extérieur de la patinoire ainsi que les illuminations de Noël ont réchauffé le coeur des derniers clients pressés d'effectuer leurs emplettes après une journée de travail bien remplie. Les réverbérations des lampadaires nous ont fait oublier la rigueur de la saison qui s'avance. Tandis que les bus du soir ramènent des "Bellevusiens" à leur domicile, chaque foyer se regroupe.

Préparé depuis de longs mois, le Téléthon des 8 et 9 décembre nous a rendu solidaires des malades.

Pour les fêtes de fin d'année, des résidents ont décoré avec soin l'entrée de leurs immeubles, des balcons se sont illuminés.

Le 24 décembre au soir ceux d'entre nous qui le souhaitaient, se retrouvaient à l'église du Bouguen avant de fêter Noël en

famille. Le 28 décembre, un réveillon de la solidarité a regroupé nos voisins marqués par la solitude. Ce fut ensuite le nouvel an, fête moins familiale parfois, où à minuit des «Bonne année», des cris de joie, ont jailli des appartements, signes d'espoir et aussi d'un vouloir vivre ensemble.

2007 a démarré avec les pots de nouvel an et les galettes des rois dans les familles et les associations. Que nous apportera cette nouvelle année ? Des joies certainement mais aussi des soucis.

Dès février les jours rallongeront, les guirlandes de Noël remises dans leurs placards depuis quelques jours nous observerons sur les arbres la naissance des bourgeons.

Les 16, 17 et 18 mars, le Collectif d'animation de Bellevue organisera « Bellevue s'expose » où des talents cachés se révéleront.

Le printemps est proche et une saison se termine. A nous de lui donner les couleurs qu'il mérite.

Jean-Louis Vennéguès

Billet d'humeur

Curieuse époque ! D'un côté le futur et ses technologies fulgurantes, de l'autre, un retour vers le passé.

Chaque génération à son tour, a exprimé ses regrets sur l'air de : « ah ! de mon temps... »

Les nostalgiques de ce « bon vieux temps » devraient se réjouir. En voici pour preuve quelques exemples parmi d'autres glanés dans les médias.

Il s'agirait donc :

- de remettre au travail les « anciens » jusqu'à là cantonnés dans le bénévolat.

NB : les termes « vieux », « anciens », « seniors »... devront être employé avec prudence et parcimonie et ne plus être confondus avec « Kleenex ».

- de supprimer les sacs plastiques et de les remplacer en version couleur par le bon vieux cabas en toile cirée noire de nos grand-mères. Celles-ci, soit dit en passant affichent sur les rayons des supermarchés leur café, leurs soupes, leurs plats cuisinés à l'ancienne...

- d'utiliser des produits d'entretien où figurent des valeurs sûres comme : le vinaigre, l'ortie, l'alcool à brûler,

- de garder à portée de main ces précieuses et increvables bougies au cas où le réseau électrique européen « pêterait » un câble.

- de ressortir des oubliettes (c'est vite dit) pour nos bambins, les méthodes de lectures d'antan.

Poussons le bouchon ! Pourquoi ne pas suggérer aux pharmaciens en ces périodes de déremboursement et en période d'hiver, de préparer dans leurs officines la potion anti-rhume de grand-père : rhum-miel-citron. Surtout ne pas dépasser la dose prescrite sinon la sécu risque de voir double !

Alors ? Et si les solutions aux problèmes de demain passaient par les bonnes vieilles recettes d'autrefois ?

Jeannette Divanach

Conduite et stationnement anarchiques

Le long du laboratoire à l'angle de l'avenue de Tarente et de la rue de Vendée, le stationnement et la sortie du parking sont souvent anarchiques. Trois couloirs parallèles de circulation sont cependant clairement définis :

- le trottoir, pour les piétons (faut-il le préciser),

- le parking pour cinq voitures marqué au sol par des emplacements peints en blanc comme la flèche qui en indique l'entrée,

- une sortie pour les voitures dans le couloir longeant le bâtiment.

Pourtant, certains véhicules (et ils sont relativement nombreux), entrent dans le parking dans le sens autorisé ou le sens contraire, le quittent par le passage pour piétons de la rue de Vendée, interdisant à ceux-ci la priorité. D'autres le font par le trottoir, franchissant la ligne continue de la rue de Vendée pour reprendre l'avenue de Tarente.

Fait incroyable mais réel : récemment un véhicule quittant le parking, emprunte le passage réservé et pile pour ne pas heurter une voiture qui s'engage dans la rue de Vendée. Les deux automobilistes se retrouvent capot contre capot sous le regard stupéfait d'une piétonne qui a emprunté une voie où elle se croyait en sécurité.

Quand le règlement sera-t-il respecté ? Lorsqu'il y aura un blessé ou pire ?

Jacqueline Guibon

Thé dansant à Bellevue

Organisé par le secteur jeune de la Maison de quartier de Bellevue et la résidence Kerlevez, un thé dansant aura lieu le dimanche 11 mars dans les locaux de la résidence à 14 h 30. Les bénéfices permettront de financer un séjour au Maroc pour les jeunes de Bellevue. L'objectif de cette action est de créer et développer des liens intergénérationnels entre le public jeune et les seniors, tout en voulant remettre au goût du jour les thés dansants.

Tarif : 5 euros, tél 02 98 03 37 37.



Comité de rédaction

Les comités de rédaction ont lieu tous les lundis de 17 h 30 à 19 h à la maison de quartier de Bellevue, hors vacances scolaire.

Il est ouvert à tous les habitants de Bellevue qui veulent apporter leur contribution à la vie du journal.

Dates de parution des prochains numéros :

27 janvier, 30 mars, 15 juin, 21 septembre et 30 novembre.

Contact : 06 10 20 20 76

Le plein d'activités en famille au centre social Kaneveden

Méli-mélo pendant les vacances de février avec des ateliers parents-enfants : créatifs, art du clown et cuisine.

Les sorties familiales : visite d'une ferme, conte, zoo et théâtre (tout ceci entre février et avril).

Plein feux sur la famille du 28 mars au 15 avril : spectacles, ateliers parents-enfants, sorties...

Les programmes précisant les dates, modalités d'inscriptions et tarifs seront à votre disposition au centre social, tél 02 98 03 08 69 et sur www.brest-bellevue.net

Actualité commerciale



Du nouveau à la boucherie le « bœuf charolais » place Napoléon III, en effet, Rémi Cloître a pris la suite de son ancien employeur, Mathieu Labat, parti en retraite. Il avait débuté son métier de boucher à 16 ans dans la boucherie de ce dernier à Kergoat où il obtient son CAP puis un titre au concours du meilleur apprenti de France à Paris en mai 1981. C'est en 2002 qu'il rejoint à nouveau Mathieu Labat et le « bœuf charolais » dont il dirige à présent l'équipe de trois personnes : Marc le traiteur, Bruno le charcutier-traiteur et Xavier le boucher. La boucherie continuera à proposer de la viande haut de gamme, comme la blonde d'Aquitaine, une race très appréciée des consommateurs, le rayon charcuterie-traiteur propose de nombreux plats cuisinés, terrines maison... qui sont préparés sur place.

Citation :

Je ne prendrai pas de calendrier cette année, car j'ai été très mécontent de celui de l'année dernière !

Alphonse Allais

Solution du n° 57

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
A	O	B	E	L	I	S	Q	U	E
B	C	A	B	I	N	E		R	I
C	E	L	O	G	E	S			R
D	A	L	U		S	T	A	D	E
E	N	E	R		P	E	R	I	
F	I	T	I	N	E	R	A	N	T
G	Q		F	O	R	C	L	A	Z
H	U		F	I	E	E		N	A
I	E	G	E	R		S	U		R

Le saviez-vous ?

Les Brestois devraient peut-être situer leur lieu de résidence avec plus de précisions.

Brest-même ? 29200 ? Bretagne ?

La ville Brest n'est pas la seule au monde.

Le nom de Brest existe aussi :

- aux USA, dans le Michigan depuis 1810 ainsi que sa baie de... Brest.
- au Canada, un canton du Québec porte ce nom. De même qu'un lieu-dit dans le comté de Kent (Nouveau Brunswick) et un port sur la côte du Labrador.
- en, Biélorussie, un port fluvial à la frontière polonaise se nomme aussi Brest. Autrefois Brest-Litovsk.
- en Australie, nom donné par les cartographes à un repère pour la navigation.
- également en Croatie, et plus près de nous, Brest dans les Bouches du Rhône et en Haute Saône.

Jeannette Divanach

Infos du conseil consultatif de quartier



Garer son vélo à Bellevue

BMO prend en compte depuis quelques années les déplacements à vélo dans le cadre de son Plan des déplacements urbains. La longueur des aménagements cyclables est passée de 30 km en 1995 à 100 km aujourd'hui, et devrait atteindre à long terme les 200 km. Ces aménagements ont été accompagnés de la création de parkings vélos. Environ 80 sites (300 arceaux) ont été équipés aux abords d'établissements recevant du public dont 6 dans le quartier de Bellevue: maison de quartier de Bellevue, PL Bergot, centre social de Bellevue, piscine de Kerhallet, mairie de Bellevue et caisse primaire d'assurance maladie. Le conseil de quartier de Bellevue souhaiterait recueillir l'avis des habitants concernant la

création de nouveaux parkings vélos. Pour cela vous pouvez contacter Mesdames Martin ou Sévère, inspectrices du domaine public, à la mairie de Bellevue, 25 place Napoléon III. Tel:02.98.00.85.00 ou mairie-bellevue@mairie-brest.fr

Parking relais de Bellevue

Une récente étude montre que le parking (ancienne place du marché du jeudi) face à la poste est pratiquement désert au détriment de la place Napoléon III où parfois il est assez difficile de se garer.

Les membres du conseil de quartier de Bellevue vous rappellent que ce parking d'une capacité de 96 places (dont 5 places réservées aux cars) est entièrement gratuit.

Bellevue s'expose : deuxième édition

Du 16 au 18 mars 2007, le collectif de Bellevue proposera de nouveau un salon des arts : « Bellevue s'expose ». Ce salon sera ouvert à tous les habitants ou membres d'associations du quartier, ayant un brin de talent dans un art manuel, sans restriction. Ainsi, si vous êtes artiste amateur dans l'une des catégories suivantes, peinture, sculpture, maquette, marqueterie, patchwork, point de croix ou dans une autre non citée, les portes de l'exposition du CAB vous seront ouvertes.

Comment exposer ?

Dès le début du mois de février 2007, toute personne souhaitant exposer pourra retirer un bulletin d'inscription dans différents sites du quartier de Bellevue : mairie de Bellevue, centre social, maison de quartier, patronage laïque du Bergot et dans différents commerces.

La fiche d'inscription sera à remplir soigneusement, après avoir pris connaissance du règlement intérieur et des différentes directives pour venir installer ses oeuvres, puis devra être transmise à la mairie de Bellevue, pour enregistrement par le CAB. Chaque exposant sera informé de la prise en compte de sa demande d'inscription.

Pour les visiteurs : l'exposition sera visible du 16 au 18 mars, l'entrée sera gratuite.

Cette exposition est l'une des animations proposées au cours

de l'année 2007. Sont également programmées : une nouvelle fête de quartier en juin et une grande braderie des enfants pour les vacances de la Toussaint, sans oublier une coopération avec le PLB et la ville de Brest, dans le cadre d'une opération Cinéville, prévue en juillet. Le CAB, pour mener à bien ces projets, a besoin de bénévoles. Il est possible d'adhérer à tout moment dans l'année et l'adhésion est gratuite .

Contact 06 07 62 54 47

Gilbert Kéraudy



Responsable de publication : association Parlons-en !
Impression : imp Vigier, rue Duperré - 29 200 Brest

Siège social : 1, rue du Quercy - 29200 Brest
Courriel : journal.bellevue@numericable.fr

Le comité de rédaction est composé de : Marie-Raymonde Barré, Annick Bouchard, Claude Bouchard, Malou Cariou, Philippe Chagniot, Jeannette Divanach, Jacqueline Guibon, Raymond Manceau, Domi Marquis et Jean-Louis Vennégues.
Correspondant de quartier : Yvan Le Duff .
Dessins d'Annick Bouchard

Journal gratuit tiré à 9500 exemplaires

L'allongement de la vie : constats et défis

Des chiffres qui parlent :

Malgré l'absence, dommageable, d'un observatoire fiable qui mettrait régulièrement à jour l'évolution de l'allongement de la vie, avec projection à 5, 10 et 15 ans, nous avons pu collecter quelques données chiffrées qui ont pour référence le dernier recensement de 1999.

	Bellevue	Brest	BMO	France
Poulation Totale	19 930	149 649	213 541	59 582 763
60 ans et +	1 848	27 755	49 221	12 583 159
Pourcentage	10,50%	18,50%	6,80%	21%
75 ans et +	823	11 036	14 537	
Pourcentage	4,20%	7,40%	6,80%	

La résidence Kerlevenez

Par son architecture, son écrin de verdure et sa proximité, par des chemins piétonniers, du centre commercial, Kerlevenez est bien « dans ses baskets » à Bellevue.

Isabelle Riou, directrice de la résidence, conforte cette impression d'heureuse insertion dans le quartier en décrivant avec chaleur et transparence la vie de la maison.

Ouverte en 1973 et gérée par le CCAS de la Ville de Brest (centre communal de l'action sociale), ce foyer logement accueille 78 résidents dont deux couples. Les 69 femmes et les 9 hommes ont entre 77 et 96 ans, la classe d'âge entre 80 et 90 ans est majoritaire avec une moyenne de 86 ans et 6 mois.

Chacun des résidents doit prendre au moins un repas par jour au restaurant qui est ouvert le midi aux personnes âgées habitant sur le quartier et, bien entendu, aux membres des familles.

Pour assurer l'accueil des 78 résidents, l'hébergement, la restauration, les soins (11 personnes en 2005 bénéficiaient de la section de cure médicale),

l'animation, etc. ... l'équivalent de 18 personnes à plein temps sont salariées du CCAS de la Ville de Brest. Soit un ratio d'un quart de temps par résident. La majorité des résidents est originaire de Brest et de Brest métropole océane, et leur venue à Kerlevenez est souvent motivée par la recherche de la sécurité et la peur de subir l'isolement. Notons la présence acceptée d'un animal. L'attractivité de l'image de Kerlevenez se traduit par une liste d'attente de 157 personnes qui doivent patienter, en moyenne, 3 à 4 ans.

Au-delà des chiffres, précise Isabelle Riou, Kerlevenez se veut un lieu de vie où les usagers ont institutionnellement droit à la parole et l'exercent effectivement via le conseil de vie sociale, où se retrouvent, après élection, des représentants des résidents, de leurs familles, et des personnels. Nous

avons voulu en savoir plus en rencontrant Jean Saliou, résidant depuis 5 ans à Kerlevenez et Président du conseil de vie sociale.

L'œil vif, la voix ferme Jean Saliou, entouré d'Hélène Maguet et de Marcelle Kerouanton, vice-présidente et secrétaire, confirme que le conseil de vie sociale est une instance où peut s'exprimer la citoyenneté des résidents.

La meilleure illustration de cette capacité à se saisir de la vie de la maison ce sont les inquiétudes, les interrogations exprimées par le président Saliou quant à l'évolution qui va conduire, d'ici le 1er janvier 2008,



Kerlevenez à passer du statut de « foyer-logement » à celui d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Cette décision prise par la Ville de Brest dans le cadre des décrets gouvernementaux de 1999 a pour objectif de donner les moyens financiers aux gestionnaires, de prise en charge en interne, de la dépendance et

des soins qui vont croissants. Jean Saliou et ses collègues sont inquiets car, à terme, d'ici 5 ans Kerlevenez ne pourra plus accueillir des personnes autonomes comme aujourd'hui, notamment celles qui sont sur la liste d'attente ; l'autre crainte, c'est de voir les prix de journée croître et grignoter pensions et économies. Les travaux dans le bâtiment, l'achat

d'équipements et l'embauche de personnel vont avoir un coût, qui va se répercuter sur le prix de journée. Au terme de notre entretien, Isabelle Riou, qui nous a rejoint et les représentants des résidents sont d'accord pour dire que cette évolution devra progressivement trouver son rythme, sans esquiver des questions qui interpellent élus et usagers.

Le Club de la résidence Kerlevenez



La résidence de retraités est d'autant mieux insérée dans le quartier qu'elle accueille quasiment chaque jour de la semaine les activités d'un Club de retraités de Bellevue qui fédère quelques 200 adhérents, dont plus de 60 sont des résidents. La vitalité et la renommée de ce club sont insufflées avec

beaucoup de bonheur et de tonus par Anne Rozec. Sa quasi profession de foi de bénévole, c'est sa volonté de proposer des initiatives multiples qui font sortir de chez eux les retraités, souvent seuls à leur domicile : jeux de société, loto mensuel, atelier de peinture, voyages d'une journée à une semaine (Malte, la Sicile etc...). Initiatives qui suscitent des rencontres, des découvertes et du lien social.

Bien entendu le Club est en liaison, pour certaines activités, avec l'Office des Retraités de Brest (ORB), mais le Club tient beaucoup à sa propre identité et à sa capacité d'initiatives.

Le rayonnement de la résidence et du Club ont conduit Anne Rozec à siéger dans les instances du conseil de quartier, et de nombreux retraités du club, à participer aux animations telles que le Téléthon... etc... sur Bellevue ...

Avant de nous quitter, madame Rozec laisse percer une préoccupation : qui voudra prendre la relève de l'animation du Club quand viendra l'heure de passer le relais ?

La résidence Ker Digemer

Quand nous demandons à Hervelyne Lannuzel, directrice, comment elle perçoit l'insertion de Ker Digemer dans le quartier de Bellevue, un éclat de rire et une boutade jaillissent : **"mais c'est Bellevue qui s'est développé autour de Ker Digemer"**.

C'est vrai que le fronton et l'implantation de la résidence Ker Digemer, sur les hauteurs de Bellevue s'impose dans le paysage depuis 1971 et accueille, outre la résidence de personnes âgées, un foyer de jeunes travailleurs (FJT) et un centre d'accueil de jour des traumatisés crâniens.

Créée et gérée par l'association Les Amitiés d'Armor en 1971, la résidence Ker Digemer accueille 104 personnes âgées de 62 à 95 ans, dont 80% sont d'origine brestoise. 304 demandeurs sont sur la liste d'attente de Ker Digemer.

Près de la moitié des résidents ayant, à des degrés divers, un handicap pour gérer en totale autonomie les gestes essentiels de la vie, la résidence est sous le statut d'EHPAD depuis un an. Cette mutation de statut de foyer logement en EHPAD a apporté un financement qui a permis d'augmenter le personnel de 28 à 37 équivalent plein temps. Hervelyne Lannuzel souligne l'intérêt de cet apport pour la prise en

charge croissante de la dépendance, mais regrette que les financements liés au volet sanitaire (infirmiers, aides soignantes) ne soient pas à la hauteur des besoins. Malgré cet apport le ratio personnels/usagers est de 0,43. En Allemagne, les études et les statistiques font état d'un plein temps par personne accueillie.



Le Club de la résidence Ker Digemer

La résidence est une ruche bourdonnante d'animations à la carte ou personnalisées. Le Club, riche de ses 60 adhérents, est piloté par un collectif de bénévoles autour d'Éliane Boudin, présidente. Sorties conviviales d'une journée, loto, multiples jeux de sociétés, goûters Les autres jours de la semaine, des activités proposées par Marie-Renée Page, animatrice professionnelle, sollicitent les talents et les envies des résidents : art floral, cuisine, chorale, sortie-marché le jeudi, relaxation ...etc.

Dans la partie de la résidence, joliment dénommée les "Glycines", Jacqueline Truet, également animatrice professionnelle, s'adresse individuellement ou collectivement aux résidents handicapés : ateliers où chacun évoque des souvenirs, revues de presse, gymnastique douce, tricot, sans oublier des relations individualisées avec les résidents restant dans leur chambre.

Le témoignage d'un retraité habitant seul à Bellevue dit, mieux

que tout discours, la proximité et la diversité de l'offre, de services et de divertissements en direction de nos aînés : **"chaque jour je vais prendre mon repas à Kerlevenez et ensuite, je participe à l'une ou l'autre des activités proposées par les clubs, les deux résidences et le centre social".**



Le maintien à domicile



À Bellevue, une majorité de nos aînés, même touchés par les contraintes de la dépendance, font le choix de vivre à leur domicile, dans un environnement social qui leur est familier.

Ce choix nécessite, de façon continue ou intermittente, le

concours de personnels qualifiés pour consolider ce maintien à domicile.

Nous sommes allés rendre visite à madame Odette Legros, 87 ans, qui habite au cœur de Bellevue et qui nous a reçus avec beaucoup de cordialité. Délaissant sa grille de mots fléchés, madame Legros nous précise que son maintien à domicile est conditionné par la visite, chaque matin d'une infirmière et de l'intervention à midi d'une aide à domicile pour préparer le repas et assurer quelques travaux ménagers. Madame Odette Legros souligne combien elle apprécie ce temps de service et d'échange quotidien avec son aide à domicile qui rompt la monotonie de la journée. Avec humour notre hôte évoque également l'intervention, trois fois par semaine d'un kiné qui l'encourage pour lutter contre une sciatique tenace, à un parcours pédestre répété ... dans les couloirs de son appartement, ponctué de quelques "pointes".

Questions ouvertes au courrier des lecteurs

Ce reportage est loin d'avoir épuisé la diversité et la complexité des situations vécues par nos aînés sur Bellevue.

L'allongement de la vie, comme le souligne le titre du dossier est un authentique défi à toute la société, et au premier chef, aux pouvoirs publics concernés.

Des échanges ont eu lieu avec Jo Gourmelon, conseiller général de Bellevue, Bernadette Abiven, adjointe au Maire de Brest, en charge de l'Action Sociale, Jacqueline Here, maire adjointe du quartier de Bellevue, madame Mouret, coordinatrice gérontologique

dans les services du conseil général, monsieur Burel, directeur du centre local d'information et de coordination pour les retraités (CLIC) de Brest, mesdames Floch et Le Gac d'Aide à domicile 29 etc ...

Reportage et échanges ont permis de pointer les "défis" d'aujourd'hui et de demain.

I. Bellevue a-t-il les capacités d'accueil suffisantes pour nos aînés ?

Depuis le début des années 70 (1971 Ker Digemer, 1973 Kerlevenez) aucun nouvel établissement d'accueil n'a été

réalisé, sauf une extension de 30 studios en 1985 à Ker Digemer). Sans oublier la perspective annoncée d'une extension pour 2010 de Ker Digemer pour accueillir les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer (12 places).

Aucune autre implantation n'est prévue dans le cadre du plan d'occupation des sols (POS) de Bellevue et la rénovation programmée de Kergoat ne prend pas en compte l'accueil spécifique de personnes âgées. Le terrain inoccupé jouxtant le parking de l'avenue de Tarente pourrait être une opportunité à saisir.

La réponse à la totalité des besoins gérontologiques de Bellevue ne doit pas obligatoirement trouver une réponse strictement sur le quartier. L'ouverture d'EHPAD récente ou prochaine sur le territoire de BMO à Guilers, Bourg Blanc, Keraudren etc ...peut être une opportunité pour des Retraités de Bellevue. Cependant, les 450 demandes en attente dans les deux résidences du quartier, montrent toute l'importance du maintien de la proximité, des relations familiales et de voisinage tissées tout au long d'une vie.

2. Quelles alternatives au rôle des foyers-logements ?

Sur Bellevue, comme sur le territoire de Brest, la quasi-totalité des foyers-logements va progressivement se transformer en EHPAD pour accueillir, dans de bonnes conditions, les aînés en perte d'autonomie.

Quelle offre restera-t-il pour des retraités, autonomes, mais qui, pour des raisons liées au poids de la solitude ou au besoin de sécurité, veulent quitter leur domicile pour être accueillis dans

une collectivité telle qu'un foyer-logement.

L'aide à domicile ne répond que partiellement à ce type de besoins. Faut-il imaginer d'autres structures d'accueil, collectives plus légères, bien insérées sur le quartier ?

3. Comment éviter un accueil à deux vitesses pour nos aînés ?

Nombreux et divers sont les acteurs et gestionnaires des établissements et services gérontologiques sous la houlette du conseil général : associations, mutuelles, centres communaux d'action sociale, groupes privés à but lucratif.

Il faut savoir que sur le département du Finistère, le conseil général n'a pu réaliser, avec ses partenaires, que la moitié des 650 places programmées entre 2000 et 2006 dans son plan gérontologique. Cet état de fait est dû au désengagement financier de l'État pour assumer, notamment, le volet sanitaire du fonctionnement des EHPAD souhaités et absolument indispensables.

N'est-ce-pas ouvrir un "boulevard" aux groupes privés lucratifs et engendrer un accueil à deux vitesses de nos aînés ? Le débat sur le financement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), par la suppression du jour férié du lundi de la Pentecôte, a été l'illustration de l'enjeu et du défi à toute la société de l'impact de l'allongement de la vie et de la nécessaire solidarité nationale.

"Bellevue, journal de nos quartiers" ouvre ses colonnes et contribue, ainsi, à l'objectif primordial explicité par l'article 14 de la Charte des Droits et Liberté de la personne âgée dépendante qui martèle que : l'information est le meilleur moyen de lutter contre l'exclusion. L'ensemble de la population doit être informée des difficultés qu'éprouvent les personnes âgées dépendantes.

Dossier réalisé par Raymond Manceau et Claude Bouchard du comité de rédaction de "Bellevue"

Un EHPAD c'est quoi ?

Ce jargon, dont est friande l'administration, est la contraction des initiales des mots suivants : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

Avant 1999 ce type d'établissement s'appelait communément : "maison de retraite médicalisée". Pourquoi cette évolution ? Face à la montée en puissance de la dépendance dans les établissements (maison de retraite, foyer-logement) où les entrées se font de plus en plus tard (moyenne d'âge 86 ans) la réforme de 1999 a profondément modifié la prise en charge institutionnelle et financière de la gestion des établissements gérontologiques. Sous la houlette du conseil général qui est le chef d'orchestre, les EHPAD ont une triple mission qualitative envers leurs résidents : Assurer l'hébergement, le maintien de l'autonomie et les soins.

Un prix de journée, imposé à chaque établissement, autour de 50 euros, repose sur 3 tarifs : le tarif hébergement et restauration (à la charge du résident) ; le tarif soins (à la charge de l'État via l'assurance maladie) et le tarif dépendance (à la charge du conseil général, via l'APA). Le résident est sollicité également, au titre de l'APA entre 5 à 7 euros par jour.

Aide à domicile

L'association d'aide à domicile répond aux besoins en matière d'aide à la vie quotidienne : ménage, entretien du linge, courses, préparation des repas. L'association trouvera toujours une solution adaptée à la situation en mettant à disposition une auxiliaire de vie sociale qualifiée qui saura répondre aux attentes des personnes âgées.

Service aide ménagère de l'association Aide à domicile:

181, rue Jean Jaures

Tel : 02 98 46 51 55

La bonne adresse pour s'informer :

le CLIC

Vous êtes retraité, vous pouvez vous informer sur les démarches et contacts à prendre pour entrer dans une Résidence ou avoir un soin, ou une aide à domicile en contactant le :

Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes retraitées

200 rue Jean Jaurès

Tel : 02 98 33 21 66